

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE DIEUE SUR MEUSE

SEANCE DU 8 JUILLET 2022

Afférents au Conseil 15
En exercice 15
Qui ont pris part à la
délibération 11
Date de convocation 04/07/2022
Date d'affichage 11/07/2022

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

055-215501545-20220708-2022-07-D05-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 15/07/2022

Publication : 15/07/2022

L'an deux mil vingt-deux, le huit juillet, à dix-neuf heures, le conseil municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. LEPRINCE Romuald, Maire.

Etaient présents : Romuald LEPRINCE, Agnès CREPEL, Rachel FAVEAUX, Christophe PUZIN, Agnès ROUX, Yvon PERIDON, Julien FABER, Sophie KOLLROS, Esperanza LULLO, Magali PLATAT, Pascal LEPAGE, Frédérique SERRÉ.

Absent non excusé : Richard CURTO PEREZ

Absents excusés : Raoul PURSON donnant pouvoir à Romuald LEPRINCE, Jean-Noël LEPAGE.

Rachel FAVEAUX est nommée secrétaire de séance.

SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS

2022-07-D05

Pascal LEPAGE, président de l'UCA, et Yvon PERIDON, président du Club de la Bonne Humeur, sortent de la salle.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide, par 11 voix pour, 0 voix contre et 0 abstention, de l'attribution des subventions suivantes :

ASSOCIATION	SUBVENTION 2022
JARDIN DES LIVRES	1 325 €
CLUB BONNE HUMEUR	388 €
ANCIENS COMBATTANTS	118 €
TRADITIONS MEUSIENNES	1 188 €
PETIT THEATRE	210 €
U.C.A	500 €
TCD	450 €
ASDS	2 000 €
JUDO CLUB	1 400 €
CHORALE VAL DE MEUSE	165 €
CHEVALIERS DE LA GAULE	250 €
TEAM DU VAL DE MEUSE	118 €
FIL ET SOUPLESSE	300 €
JEUNES SAPEURS-POMPIERS	300 €

La dépense sera prélevée à l'article 6574.

Ont signé au registre les membres présents.

Copie conforme.

Le Maire,

Romuald LEPRINCE.